

Lettre ouverte au Président de la République **Conséquences de la suppression de la dotation d'intercommunalité** **sur les EPT et les communes**

La loi NOTRe prévoit qu'à partir de 2019, les dotations d'intercommunalité dont bénéficient aujourd'hui les Etablissements publics territoriaux (EPT), comme toutes les intercommunalités de France, soient définitivement acquises à la Métropole du Grand Paris (MGP), privant ainsi les EPT d'une ressource essentielle à l'équilibre de leur budget. Cette mesure met en danger les financements de l'ensemble du bloc communal, communes et EPT, au sein de la Métropole du Grand Paris. C'est pourquoi il est essentiel, à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances pour 2019, de prévoir le maintien du bénéfice de la dotation d'intercommunalité au bloc communal, communes et EPT.

Nous souhaitons également attirer l'attention, par cette lettre ouverte, sur l'inégalité de traitement entre EPT concernant le calcul du montant de la dotation d'intercommunalité. En effet, pour un EPT créé à partir de communes précédemment isolées, la part de la dotation d'intercommunalité correspondant à la population de ces communes a été affectée à la métropole du Grand Paris, générant des inégalités de traitement considérables entre EPT. A titre d'exemple, l'EPT Grand Paris Grand Est composé de quatorze communes, et qui est par ailleurs fiscalement le territoire le plus pauvre de la métropole, perçoit un montant de dotation d'intercommunalité égal à 2,4 millions d'euros correspondant au montant précédemment perçu par l'ancienne communauté d'agglomération composée des deux villes Clichy-sous-Bois et Montfermeil.

Nous demandons ainsi au gouvernement de garantir au bloc communal, communes et EPT, au sein de la Métropole du Grand Paris, les ressources financières pour exercer leurs missions de service public.



Michel TEULET
Président de Grand Paris Grand Est
Maire de Gagny

Claude CAPILLON
1^{er} Vice-Président
Maire de Rosny-sous-Bois



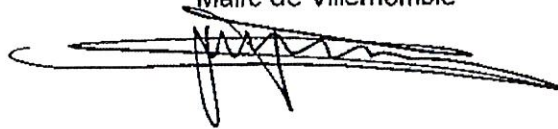
Eric SCHLÄGEL
2^{ème} Vice-Président
Maire de Gournay-sur-Marne



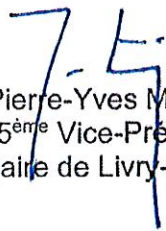
Ludovic TORO
3^{ème} Vice-Président
Maire de Coubron



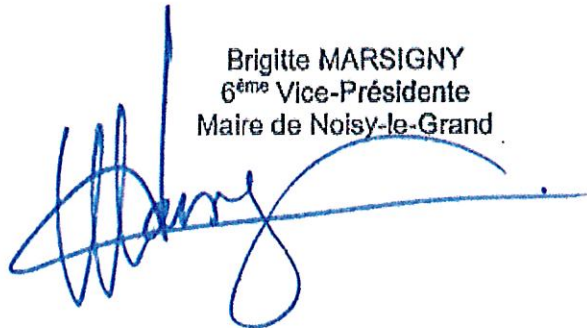
Patrice CALMEJANE
4^{ème} Vice-Président
Maire de Villemomble



Pierre-Yves MARTIN
5^{ème} Vice-Président
Maire de Livry-Gargan



Brigitte MARSIGNY
6^{ème} Vice-Présidente
Maire de Noisy-le-Grand



Jean-Michel GENESTIER
7^{ème} Vice-Président
Maire du Raincy



Katia COPPI
9^{ème} Vice-Présidente
Maire des Pavillons-sous-Bois





ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
CLICHY-SOUS-BOIS • COUBRON • GAGNY • GOURNAY-SUR-MARNE • LE RAINCY •
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS • LIVRY-GARGAN • MONTFERMEIL • NEUILLY-PLAISANCE •
NEUILLY-SUR-MARNE • NOISY-LE-GRAND • ROSNY-SOUS-BOIS •
VAUJOURS • VILLEMOMBLE

Christian DEMUYNCK
12^{ème} Vice-Président
Maire de Neuilly-Plaisance

Dominique BAILLY
13^{ème} Vice-Président
Maire de Vaujours